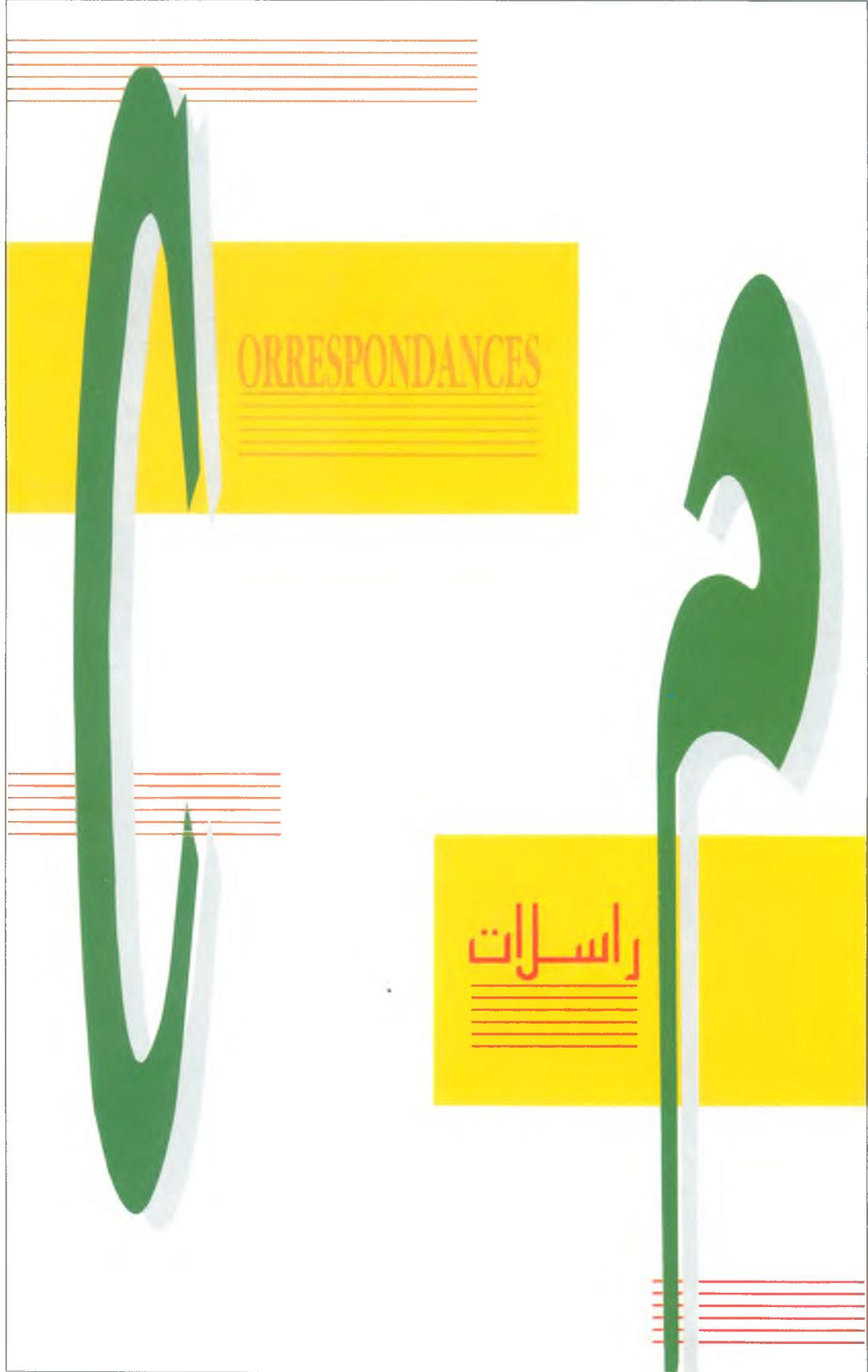


CORRESPONDANCES



CORRESPONDANCES

Bulletin d'information scientifique

Directeur de la publication

Michel CAMAU

Rédacteur en chef

Robert SANTO-MARTINO

Secrétaire de rédaction

Nicolas PUIG

Comité de rédaction

Olivier FENEYROL

Alain JAUVION

Mohamed KERROU

Mostafa KHAROUFI

Susan OSSMAN

Anne-Marie PLANEL

Dominique VALERIAN

Correspondances est publié par

l'Institut de Recherche sur le

Maghreb Contemporain

IRMC TUNIS

20, rue Mohamed Ali Tahar

Mutuelleville -1002 Tunis

Téléphone : (1) 796-722

fax : (1) 797-376

IRMC RABAT

Ambassade de France

Service Culturel, Scientifique et de

Coopération

2, rue d'Annaba

RABAT

Cette publication ne peut être vendue

Abonnement gratuit sur demande

2500 ex. Imprimeries Réunies

Bernabé
LOPEZ GARCIA
Université Autonome
de Madrid

Pendant des années, l'Espagne, pays de tradition migratoire, a envisagé le Maghreb comme l'une des destinations de ses propres émigrés. L'Algérie (la région d'Oran) et le nord du Maroc ont ainsi accueilli, au cours des années 40 et 50, à la veille de la diaspora espagnole en Europe, 35 % à 41 % du total des émigrés (1). En outre, et pendant longtemps, l'Espagne a été un pays de passage pour l'émigration maghrébine, notamment marocaine, vers l'Europe.

Chaque été, des centaines de milliers de citoyens de l'Afrique du Nord traversent le détroit dans les deux sens : en 1987 ils ont dépassé le demi-million et en 1991 les 700 000 (2). Paradoxalement, ce flux ne s'est traduit que très récemment par l'établissement d'une vaste colonie. Il faudrait en chercher les causes non pas dans la nature de ce flux, mais plutôt dans les structures du pays d'accueil.

Ainsi, depuis l'indépendance, des Marocains se sont toujours établis en Espagne, mais ce flux n'est devenu significatif que durant les cinq dernières années.

Ceci, n'est d'ailleurs pas étranger au fait que les données officielles relatives au nombre et au taux de croissance de l'immigration n'étaient pas fiables, et explique les données contradictoires présentées, d'une part, par les collectifs de solidarité avec les immigrés illégaux qui avaient tendance à en surestimer le nombre et, d'autre part, ceux qui, conscients de la possible manipulation politique liée à la diffusion de telles données, accordaient une plus grande crédibilité aux données élaborées à partir des statistiques publiées par les ministères du travail et de l'intérieur. La récente procédure de régularisation entamée entre le 10 juin et le 10 décembre 1991 a permis de dénombrer une bonne partie des immigrés illégaux qui, selon différentes sources, oscillaient entre 366 500 en 1986 (3) et 73 000 à 117 000 en 1989 (4). Les 132 934 dossiers reçus pour régularisation indiquent, bien entendu, que le nombre de clandestins est supérieur, mais il ne s'éloigne guère de la réalité à la date du 15 mai 1991, dernier délai imposé par l'Espagne pour la régularisation. Mais il est certain que depuis, le nombre a augmenté dans une proportion qui est loin d'être négligeable, même s'il s'avère difficile de quantifier ce phénomène (5).

NOTES (1) Voir les données générales d'émigration espagnole par nationalités. Ministère du travail et de la sécurité sociale, Direction Générale de migrations. *Anuario de Migraciones 1992*, Madrid 1992, pp. 24-26.

(2) Voir les derniers rapports et les articles de presse sur l'opération traversée du Détroit, Madrid 1990 et 1991, publiés par la Direction Générale de la Protection Civile.

(3) Cités par le collectif Ióé *Los Inmigrantes en Espana* in *La Documentacion Social*, 66 (1987), p. 96. Revus par Miguel Angel de PRADA, *Espana pais de emigracion a pais de inmigracion* in M. Angels ROQUE (Ed), *El moviments humans en Mediterrani*. Institut Català d'Estudios Mediterranis, Barcelone 1989, p. 213, où il avance le chiffre de

294 000 clandestins, dont 60 000 Marocains et 8 000 Algériens, Tunisiens et Libyens.

(4) Voir le rapport d'Antonio ZQUIERDO, *La Inmigracion ilegal en Espana*, 1990, p. 55. L'auteur vient de publier *La Inmigracion extranjera en Espana (1980-1990)*, Madrid, 1992.

(5) Ainsi qu'en témoignent les nombreux cas dénoncés de falsification de documents montrant une présence en Espagne antérieure à cette date. En témoigne aussi l'arrestation de beaucoup d'immigrés qui arrivent dans des embarcations précaires; faits rapportés par la presse, et également vérifiés au cours d'une enquête réalisée auprès des immigrés marocains de la communauté de Madrid.

Par contre, on peut établir une périodisation des rythmes d'installation de la colonie marocaine en Espagne, selon trois phases (6) : la période de 1960 à 1975 qui a connu des installations temporaires ; puis la période de 1975 à 1986, coïncidant avec la fermeture des frontières en Europe ; et, enfin, une troisième période débutant en 1986 et postérieure à la promulgation de la loi d'extranéité en Espagne. Bien qu'il soit difficile de quantifier les rythmes d'installation de manière précise, l'utilisation des archives du consulat du Maroc à Madrid, comme base de données, a permis une première approximation (7). L'inscription au consulat a été, en effet, une condition sine qua non du séjour des Marocains en Espagne, et ce jusqu'à la dernière procédure de régularisation ; ce qui n'exclut sans doute pas qu'un flux important de clandestins n'ait pas suivi cette formalité et que de ce fait ils n'aient pas été recensés par les services du consulat. En dépit de cette réserve, une telle source d'information est d'un grand secours pour estimer les rythmes d'établissement dans la communauté de Madrid et dans d'autres régions (8).

Durant les années 60, on a pu ainsi relever une moyenne annuelle de 85 inscriptions consulaires. Madrid et dans un certain sens toute l'Espagne, restaient à l'abri des flux migratoires qui se sont dirigés vers d'autres destinations. Un secteur important (environ 41 %) était constitué par une immigration à caractère ethno-politique formée par des juifs. Entre 1970 et 1991, quatre séquences peuvent être délimitées avec plus ou moins de précision.

Une première sous-période va de 1970 à 1976, avec une moyenne annuelle de 430 inscrits. Au cours de ces années, les effets de la fermeture des frontières en Europe commencent à se faire sentir timidement et ce n'est qu'à partir de 1977 que la moyenne des inscrits a connu un surcroît appréciable pour atteindre 560 en 1987. Mais le vrai boom migratoire ne s'est produit qu'en 1988-89, avec plus de 1 300 inscriptions par an pour dépasser les 3 000 en 1990 et les 7 000 en 1991. Donc, pendant les vingt-deux années de référence, le nombre d'inscriptions consulaires a atteint 23 000 se caractérisant par les rythmes de croissance suivants : 15 % entre 1970 et 1976 ; 27 % au cours des années 1977-1987 ; 58 % entre 1988 et 1991, le taux de croissance étant de 12 % en 1988-89 et de 46 % en 1990-1991. Depuis 1986, date de la précédente procédure de régularisation qui a suivi la promulgation de la loi sur les étrangers, le nombre de Marocains inscrits auprès du consulat s'est élevé à 13 654 (9), ce qui ne diffère pas beaucoup du nombre des dossiers traités à Madrid (9 788 dossiers). Mais il est évident que tous les inscrits ne demeurent pas actuellement en Espagne et que

N O T E S (6) Voir rapport de Teresa LOSADA au IV^{ème} colloque de Gredos (Grenade, février 1990) consacré aux *Recursos humanos en el Mediterraneo occidental : el empleo* sous presse. Voir également les contributions du collectif loé, *La inmigracion magrebi en Espana* et de Angeles RAMIREZ, *Marroquies en Espana : aproxlmacion a una tipologia para el caso del Maresme catalan*, dans B. LOPEZ et autres, *Espana-Magreb, siglo XXI : el porvenir de una vecindad*, Editorial MAPFRE, Madrid 1992, respectivement pp. 233-244 et 249-255.

(7) Voir B. LOPEZ GARCIA et M. Teresa PAEZ GRANADO, *La emigracion marroqui en Espana : significacion economica y*

sociocultural de sa prodencia geografica, rapport présenté aux cours d'été de l'université Autonome de Madrid (Juillet 1991). Les résultats de ce travail sont inclus dans le livre *La inmigracion magrebi en Espana : el retorno de los moriscos*, à paraître dans la collection Magreb à Madrid.

(8) Le consulat de Madrid inclut les régions de la moitié nord de l'Espagne sauf la Catalogne, les îles Baléares, le Pays Basque et la Rioja, avec une prédominance particulière de la région de Madrid.

(9) Au cours de la période allant de 1971 à 1980 la proportion de la zone du nord s'élevait à 87,1%, soit en retrait de trois points par rapport à la période 1959-1970.

tous ceux qui sont venus n'y sont pas inscrits, tandis que tous ceux qui sont arrivés depuis 1986 n'ont pas régularisé leur situation. Il convient dès lors de constater une relative cohérence et ce en dépit des distorsions relevées dans les données disponibles.

GEOGRAPHIE DES MAROCAINS EN ESPAGNE

Le processus de régularisation a permis de déterminer d'une manière plus nette la géographie des installations des Marocains en Espagne. Le chiffre officiel des résidents Marocains s'élevait à 16 665 en 1990, auquel s'est ajouté 2 000 cas de régularisation en février 1991 et ce en vertu des accords conclus dans le cadre de la commission mixte consulaire stipulant la régularisation de la situation des résidents Marocains en Espagne établis avant 1985. Avec le nouveau dispositif appliqué au deuxième semestre de 1991, le nombre de résidents ordinaires Marocains s'élève à 58 903. De par leur nombre, il s'agit de la première communauté d'immigrés en situation régulière, avec plus de 40 % du total. D'ailleurs, les Marocains constituent la deuxième nationalité en importance numérique des résidents étrangers en Espagne, devancés de très peu par les britanniques qui atteignent 79 000. On remarque également que le nombre de Marocains s'approche de celui des résidents latino-américains qui atteint 90 000 compte tenu des régularisations, les argentins représentant actuellement 24 622, contre 17 679 en 1990.

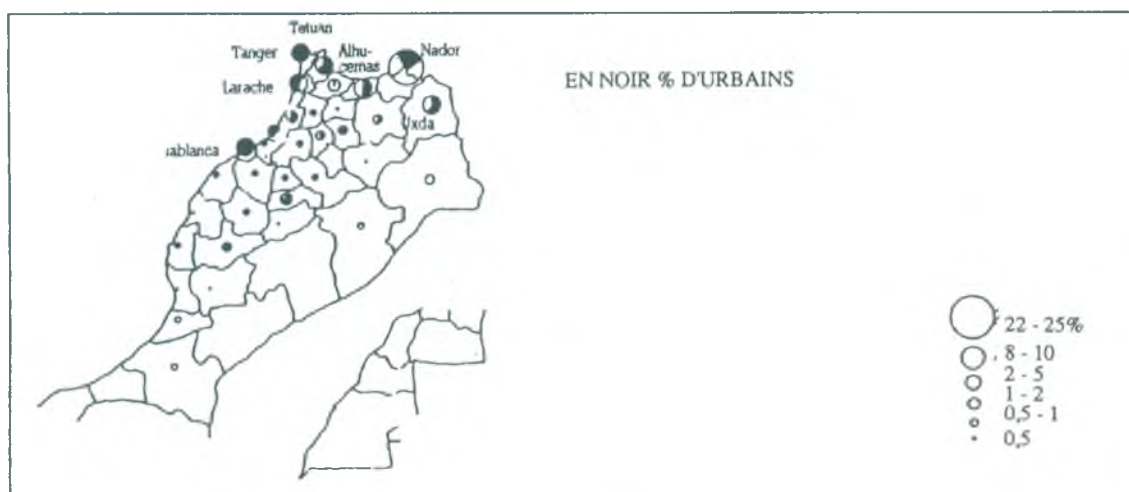
Presque 60 % des Marocains résident en Catalogne et à Madrid. 36 % environ habitent et travaillent en Catalogne, notamment dans les provinces de Barcelone et Gérone contre 23 % à Madrid. Enfin, les 40 % qui restent se concentrent sur quelques points du littoral méditerranéen comme Murcie, la région andalouse (surtout Malaga), les îles Baléares, le pays valencien sans oublier les îles Canaries, région limitrophe du Maroc. Les statistiques officielles tiennent compte des nationalités. Cela permet de procéder à des comparaisons selon ce critère, mais empêche une analyse en profondeur qui requiert une autre échelle, soit régionale soit provinciale. C'est seulement ainsi qu'on pourra arriver à identifier les raisons des migrations et, dans la mesure où elles sont considérées comme source des problèmes, chercher les solutions appropriées dans les zones d'émigration.

Dans la recherche effectuée à partir des données du consulat du Maroc à Madrid, il a été possible d'établir un profil régional et provincial. Ainsi, dans la communauté de Madrid, on a pu constater la prédominance des rifains et des natifs du Nord-ouest marocain (ancien protectorat espagnol et zone orientale limitrophe) avec 70 % du total pendant la période 1985-1991 ; tout en relevant une légère réduction de cette tendance par rapport aux périodes précédentes (9) dans la mesure où la présence de natifs de l'intérieur et du sud du Maroc devient de plus en plus importante au cours des années 80. Il est ainsi significatif que la province d'Al Hoceima représente le quart des immigrants, suivie par Nador, Tétouan, Tanger et Larache. La présence des personnes nées en Espagne témoigne de l'existence d'une deuxième génération.

Une deuxième analyse faite à partir des données des processus de régularisation (10) ne modifie pas sensiblement les résultats établis pour la région de Madrid. Les rifains sont, en effet, majoritaires dans la plupart des provinces espagnoles et

N O T E S (10) Réalisée à partir d'un échantillon de 3 328 cas tirés des dossiers de régularisation pendant le mois d'octobre 1991. Ce travail a pu être rendu possible grâce à la collaboration de M. Juan Pedro CHOZAS de la Direction Générale des Migrations.

espagnoles et devancent les originaires de Jerada (Tétouan, Tanger, Larache et Chaouen). Les Marocains du sud et du centre sont un peu présents et de manière générale ceux du sud sont d'origine rurale à l'instar des rifains. Par contre les Marocains de la côte atlantique, du centre et du nord/ouest (Jerada) proviennent principalement des centres urbains de plus de 40 000 habitants. Une autre partie provient des centres de plus de 250 000 habitants, dont Casablanca avec 7,5 %. D'après cet échantillon, la province de Nador (à côté de Melilla) comptabilise le plus grand nombre d'émigrants avec 21,5 % du total, suivie des six autres provinces représentant chacune entre 8 % et 1 % (Oujda, Al Hoceima, Tétouan, Tanger, Larache - toutes les régions du nord - et Casablanca).



MUTATIONS DES PROFILS

L'étude des inscriptions consulaires à Madrid a permis de faire apparaître les mêmes mutations, dans le processus d'installation en Espagne de la colonie marocaine, que celles relevées par Larbi Talha pour le cas français, et ce malgré l'importance bien différente des deux communautés (11) : rajeunissement, féminisation et tertiarisation.

Ainsi, et alors que le nombre d'inscrits dont l'âge est compris entre 21 et 30 ans est resté pratiquement stable au cours de la période 1985-1991, en comparaison avec la période 1970-1980 (46,7 contre 45,6 %), les moins de 20 ans ont atteint 20,8 % au cours de la dernière période contre 8,7 % au cours des années 70. Les plus âgés, ceux de 31 à 40 ans, ont vu leur importance baisser de 28,8 % à 22,1 % et les plus de 40 ans ont connu la même tendance puisqu'ils sont passés de 17,1 % à 10,4 %.

La féminisation de la communauté commence à constituer également un trait saillant depuis 1974. Dans les années 60 et au début des 70, les femmes ne dépassaient pas 8 % du total des inscrits. En 1974 leur proportions était de 21,5 % pour atteindre 30,6 % en 1985 (d'après les données publiées en 1990). Ce phénomène n'est pas dû au regroupement des familles, comme c'est le cas en Hollande et en France, mais il s'agit plutôt d'un nouveau processus spécifique d'installation de femmes seules provenant de grands centres urbains et cherchant du travail dans le service domestique et dans les services de manière générale.

N O T E S

(11) Voir L. TALHA, *Aperçu sur l'évolution des structures socio-économiques des maghrébins en France, 1962-1982*, Acte du colloque sur la migration internationale des travailleurs mineurs, pp.47-74.

Il est plus difficile d'analyser le phénomène de tertiarisation parce que les données disponibles font plutôt référence à la profession exercée au Maroc et non à l'emploi en Espagne.

D'ailleurs, le caractère récent de ces migrations les rend encore assez instables et précaires, ce qui exige du temps pour analyser l'évolution de leur installation. Les données du récent processus de régularisation permettront une première approche. Néanmoins, les premières estimations réalisées par la Direction Générale de Migrations permet de constater que 25 % environ des Marocains travaillent dans le bâtiment, 15 % dans le service domestique et dans un moindre mesure dans l'hôtellerie et le commerce de détail.

Enfin, il n'y a pas lieu de négliger un autre groupe maghrébin qui commence à s'affirmer : celui des Algériens. Estimés à 702 en 1990, les résidents de cette nationalité sont passés à 2 699 à la faveur des régularisations.

L'instabilité politique et la crise économique que vit l'Algérie ces dernières années laissent présager une croissance de cette communauté, qui resterait néanmoins nettement moins importante que la communauté marocaine.

TABLEAUX

Tableau 1
EVOLUTION DES EFFECTIFS
MAGHREBINS EN FRANCE

Années	Algériens	Marocains	Tunisiens	Total
1946	22 114	16.458	1 916	40 488
1954	211 675	10 734	4 800	227 209
1962	350 484	33 320	26 569	410 373
1968	472 812	81 236	61 028	619 076
1975	710 690	260 025	139 735	1 110 450
1982	795 920	431 120	189 400	1 416 400

Sources : INSEE

Tableau 2
RESIDENTS MAGHREBINS
EN EUROPE

Pays	Algériens	Marocains	Tunisiens	Total
Allemagne (1989)	5 924	61 848	24 292	92 064
Belgique (1990)	10 644	138 417	6 247	155 608
Espagne (1989)	675	14 885	291	15 851
France (1985)	820 900	516 400	202 600	1539 900
Hollande (1990)	600	148 000	41 234	189 834
Italie (1990)	4 041	77 971	2 400	84 412
Suède (1989)	500	1 200	1 000	2 700
Suisse (1989)	2 185	2 018	2 705	7 208
Total	845 469	960 739	280 769	2 086 977

Source : SOPEMI 1990

Tableau 3
LES DIX PRINCIPALES
PROVINCES ESPAGNOLES
DANS L'EMIGRATION
MAROCAINE

	A	B	C	D	E
Barcelone	10 512	51,04	26,3	3 181	19,1
Madrid	9 912	29,1	24,6	3 075	18,5
Murcie	4 037	87,9	24,6	810	1,8
Gerone	3 045	64,8	7,5	1 353	8,1
Malaga	2 001	53,5	5	2 449	14,7
Tarragone	1 639	74,9	4	546	3,3
Baléares	999	20,5	2,5	505	3,1
Valencia	856	30	2,1	225	1,4
Alicante	752	35,2	1,8	387	2,3
Las Palmas	737	34,1	1,8	421	2
Total partiel	34 550	42,13	85,5	12 452	74,7
Total	40 238	40,2	100	16 665	

Légende :

- A : Marocains situations régulières 1991 D : Résidents Marocains 1990
 B : Marocains rapportés aux étrangers % E : Résidents Marocains %
 C : Marocains en situation régulière %

Sources : Directions Générales des Migrations
(Autorisations accordées en 1991 et résidents en 1990).

Tableau 4
PROFIL REGIONAL DE
L'EMIGRATION MAROCAINE
(en %)

Origine	1985-1991(*)			1991(**)		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Ruraux	Urbains
Rif	35,3	91,6	8,4	39,6	60,6	39,4
Jebala	33,4	62,2	37,8	25,6	25,5	74,5
Côte atlantique	14,8	55	45	15,9	15,5	85,5
Centre	3,5	57,8	42,2	4,5	35,4	64,6
Sud	8,2	75,2	24,8	9,7	57,1	42,9
Espagne	3,7	50	50			
Etranger	0,7	75	25			

Sources :
 (*) Inscriptions Consulat du Maroc (Madrid)
 (**) Régularisations Octobre 1991
 Echelle Nationale

Extrait de ALFOZ (n° 91-92, 1992).

Après la présentation dans le numéro précédent des revues de sciences sociales en Tunisie, ETAT DE... dresse une liste des revues marocaines. L'objectif est toujours de mettre à la disposition du chercheur des indications qui peuvent l'informer sur la production scientifique en matière éditoriale dans les pays du Maghreb. Le nom de la revue est suivi de la première date de publication, la périodicité, le lieu de publication et l'adresse. Il est évident que la liste proposée ne saurait être exhaustive. Le critère de sélection est toujours le caractère académique ou savant de la revue et cette recension reste ouverte aux suggestions des lecteurs. La prochaine livraison portera sur les revues algériennes.

ABHATH - Revue des Sciences Sociales (1983)
Irrégulier
B.P. 1377- Rabat

AL-AKADIMIYA (1982)
Annuel
Académie du Royaume du Maroc
Km. 11, avenue Al-Imam Malek
B.P. 1380 Souissi - Rabat

AL-BAHTH AL-'ILMI (1964)
Irrégulier
Centre Universitaire de Recherche
Scientifique
Charia Mâa Al-aïnine - B.P. 6287 -Agdal-Rabat

AL-IQTISAD WAL-MUGTAMA' (1986)
Irrégulier
B.P. 6330 - Rabat - Institut

AL-ISLAM AL-YAUM (1983)
Annuel
Association Islamique de l'Education, des
Sciences et de la Culture
16 bis, boulevard Omar Bnou Al-Khatab
Rabat

AL-MAJALLA AL-ISLAMIYA (1978)
Semestriel
Ligue des Associations Islamiques
B.P. 242 - Rabat

AL-OMRANE - Revue Nationale d'Architecture
et d'Urbanisme (1983)
Association Nationale des Architectes et
d'Urbanisme
B.P. 1360 - Rabat

AL-QARAWIYNE (1989)
Semestriel
Université Qarawiyne
B.P. 618 - Marrakech

AL-MAWQIF (1987)
Trimestriel
B.P. 4555 Al-'Akari - Rabat

AL-MUNADHARA - Revue Philosophique (1989)
B.P. 6281 Al-Ma'ahid - Rabat

AMAZIGH - Revue Marocaine d'Histoire et de
Civilisation (1980)
Irrégulier
8, place des Alaouites - B.P. 4413 - Rabat

**ANNALES DE LA FACULTE DES LETTRES ET
SCIENCES HUMAINES** (1984)
Annuel
Université Hassan II
Faculté des Lettres et Sciences humaines
B.P. 8507, Hay Inara - Casablanca (02)

ANNALES MAROCAINS D'ECONOMIE (1992)
Irrégulier
Association des Economistes Marocains
Boulevardd Moulay Slimane
Résidence Moulay Ismail, Appt.4, Imm.B.
Rabat

BUHUTH (1986)
Irrégulier
Faculté des Lettres et Sciences Humaines III
Boulevard Hassan II - Al-Muhammadiya

**BULLETIN DU CENTRE MAROCAIN DE
CONJONCTURE** (1990)
Trimestriel
Centre Marocain de Conjoncture
37, rue Ait Baamran - Casablanca

ETUDES ECONOMIQUES ET STATISTIQUES (1990)
Ministère du Plan
Avenue Maa el-Aïnin
Haut Agdal, B.P. 178 - Rabat

GESTION ET SOCIETE (1978)

Trimestriel
I.S.C.A.E
Km 9, 500 Route de Nouasseur - B.P. 8114
Casablanca-Oasis

HESPERIS-TAMUDA (1961)

Semestriel
Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Université Mohamed V
B.P. 1040 - Rabat

**NOUVEAU SIECLE : REVUE DE STRATEGIE (LE)
(1991)**

Trimestriel
Editions Maghrébines
Rue Al-amir Abdelkader - Rabat

**CAHIERS DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE
(LES) (1982)**

Irrégulier
Institut National de la Recherche
Agronomique
B.P. 415 - Rabat

MEKNASSA (1986)

Irrégulier
Faculté des Lettres et Sciences Humaines
B.P. 4044 B'ni Hamad - Meknès

REVUE DE DROIT ET D'ECONOMIE (1985)

Annuel
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques
et Sociales
Université Sidi Mohammed Ben Abdallah - Fès

REVUE DE GEOGRAPHIE DU MAROC (1977)

Annuel
Société de Géographie du Maroc
Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Université Mohamed V - B.P. 1040 - Rabat

REVUE MAROC-EUROPE (1991)

Semestriel
Editions La Porte
281, avenue Mohamed V - Rabat

**REVUE MAROCAINE DE FINANCES PUBLIQUES ET
D'ECONOMIE (1985)**

Irrégulier
Dar Ihya al-'ulum
51, place du Palais Royal - Derb Sidna
B.P. 4021 - Casablanca

**REVUE DE LA FACULTE DE LETTRES DE TETOUAN
(1986)**

Annuel
Faculté des Lettres
Université Abdel Malek Essaadi
15/3, avenue Mohamed Torres - Tétouan

**REVUE DE LA FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES
HUMAINES (1977)**

Semestriel
Université de Mohamed V
B.P. 1040 - Rabat

**REVUE DE LA FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES
HUMAINES DE FES (1978)**

Annuel
Université Sidi Mohamed Ben Abdallah
Fès

**REVUE MAROCAINE DE DROIT, DE POLITIQUE ET
D'ECONOMIE (1977)**

Semestriel
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques
et Sociales
Boulevard des Nations Unies - B.P. 721
Rabat-Agdal

**REVUE MAROCAINE D'ECONOMIE ET DE DROIT
COMPARE (1983)**

Irrégulier
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques
et Sociales
Université Al-Qadhi Yadh
Daoudiate, B.P. 4 - Marrakech

**REVUE MAROCAINE DE DROIT ET D'ECONOMIE
DE DEVELOPPEMENT (1982)**

Semestriel
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques
et Sociales
Km. 8, route d'El-Jadida - Casablanca

**REVUE MAROCAINE DE SOCIOLOGIE POLITIQUE
(1986)**

Trimestriel
B.P. 15863 - Casablanca

SCIENCES DE L'EDUCATION (1991)

Semestriel
B.P. 6333 - Rabat

SIGNES DU PRESENT (1988)

(Fait suite à Bulletin Economique et Social du
Maroc)
Irrégulier
Société d'Etudes Economiques, Sociales et
Politiques
B.P. 535 - Rabat-Chella

Islam et État : sécularisation ou laïcisation?

Franck FREGOSI

Sur le thème de la laïcité et de l'Islam, Correspondances accueille ce mois-ci une contribution de Franck FREGOSI.

Franck FREGOSI prépare à Aix-en-Provence une thèse en science politique sur le sujet : Problématiques de la sécularisation institutionnelle, France - Maghreb.

Il est co-auteur avec M.AL-AHNAF, B.BOTIVEAU de l'Algérie par ses islamistes, Paris, Editions Karthala, 1991.

Gageure que de parler, a fortiori de revendiquer la laïcité dans le monde musulman tant il semble acquis pour nombre d'esprits que l'Islam résonne comme un bloc compact où politique et religion seraient liées jusqu'à se confondre.

Il est vrai que poser le problème de l'État et de la religion en terme de séparation ou d'union institutionnelle conduit à constater que la laïcité (expression juridique d'une séparation des organismes religieux et des organismes politiques, reflet d'une double incompétence de l'État en matière religieuse et du religieux en matière politique) est un produit rare dans le monde musulman. Tant au niveau des structures du culte qu'au niveau de la législation et des symboles, même les régimes baathistes de Syrie et d'Iraq, sans parler de l'expérience marxisante du Yémen du Sud, n'ont pu franchir durablement le cap d'une simple déclaration de principe et engager un véritable processus de laïcisation, c'est-à-dire une dissociation radicale de l'État et de la religion musulmane. Bien au contraire, ils ont été contraints d'intégrer la variable religieuse dans le discours officiel (recours aux versets coraniques, sollicitations de hadiths...) et dans la gestuelle de l'État (participation active des dirigeants aux solennités islamiques, construction de mosquées...). Au niveau des croyances, l'état d'indifférence entre pouvoir et société ne semble pas avoir émergé hors d'un certain cadre prétorien. Que l'on songe à la manière dont furent imposées les réformes kémalistes... Comme si le caractère islamique d'une société constituait la donnée insurmontable d'une appréhension duelle du lien citoyenneté-confessionnalité et partant Etat-religion. Cette approche amène à interminablement opposer deux invariants historiques : d'un côté une "laïcité idéale", de l'autre un Islam tout aussi idéalisé ayant résisté à l'assaut des siècles et des polémiques qui ont pu toucher d'autres sociétés. Alors qu'il s'agit plutôt de résoudre un certain nombre d'interrogations d'ordre non seulement terminologique

mais surtout historique (la laïcité ne renvoie-t-elle pas exclusivement à l'expérience française ?). Ce genre de débat aboutit à une impasse.

A l'évidence, il serait imprudent d'user de façon générique de termes renvoyant à un processus historique spécifique, à savoir le conflit lourd d'héritage ayant opposé en Europe, notamment en France, la puissance royale aux ambitions hégémoniques de l'Église romaine : gallicanisme d'État contre ultramontanisme, débouchant sur la rupture institutionnelle de 1905 entre la République et les cultes. Car s'en tenir à une lecture purement ethnocentrique et culturaliste du débat Etat-religion présenterait le risque de sous-entendre que seule la pensée occidentale aurait généré une appréhension duale de l'État d'une part et de la religion ensuite.

A l'encontre d'une opinion largement répandue, ce type de problématique séparatiste du politique institutionnel et du religieux n'est pas inconnue dans le monde musulman : il n'y a qu'à rappeler le débat lancé en Égypte par le Cheikh azharite 'ALI 'ABD AL-RAZIQ dans les années 1920. Ce dernier, après s'être livré à une relecture critique de l'institution califale à partir du texte coranique et de la Sunna, concluait au caractère profane de l'institution califale. Il réfutait par ailleurs tout modèle islamique de gouvernement tiré non seulement des textes fondateurs de l'islam (Coran ou Sunna) mais même de l'expérience prophétique de Médine. Plus encore que la réflexion que tenta d'engager 'Abd al-Rāziq, il convient davantage d'évoquer l'expérience turque des réformes kémalistes des années 20 comme unique exemple, sur un mode il est vrai autoritaire, de laïcisation des institutions en terre d'islam. Par-delà la volonté de laïciser l'État turc en le séparant d'un Islam fortement hiérarchisé (*cheik-ul-Islam, muphti, qādī, imām*) l'expérience kémaliste traduit la tendance dans les États-nations en voie de constitution d'étendre la domination de la puissance publique sur l'ensemble du champ social, donc sur le champ religieux.

L'action de Mustapha KEMAL ne s'est pas limitée à vouloir séparer organiquement l'État de l'islam. Elle fut en fait conçue comme une tentative de réforme de l'islam même, un essai de modernisation-occidentalisation du rituel musulman (introduction d'instruments de musique, de bancs dans les mosquées, etc....) mais aussi de nationalisation en profondeur de la religion (turquisation du rituel). De ce point de vue, l'expérience turque méla étroitement volonté de séparation et aspiration à une réforme de la religion elle-même.

Il apparaît que la réalisation d'un tel projet doit se lire comme une étape sinon ultime du moins secondaire dans le processus d'édification d'un État moderne. Il serait dès lors plus pertinent de reposer la question des liens entre l'État et la religion dans le cadre de la sécularisation, entendue comme processus intellectuel et institutionnel accompagnant la modernisation d'une société aux plans politiques (mise en place d'une bureaucratie d'État...) et idéologiques.

Cette réorientation conceptuelle -de la laïcisation à la sécularisation- devrait permettre d'appréhender le devenir du couple Etat-religion en termes plus dynamiques. L'irruption de la modernité induit une remise en cause des liens qui unissent l'État et la religion, et aboutit à une marginalisation tant spatiale que sociale des structures traditionnelles et des symboles religieux. Un tel processus, parce que plus manifeste dans les sociétés occidentales, semble plus diffus en pays d'islam où la sécularisation ne semble à priori concerner qu'une frange infime de la population (élite intellectuelle et technique) et où en tous cas elle n'aurait pas pénétré la sphère institutionnelle.

Si, dans la majorité des États du monde musulman, une primauté juridique ou plutôt une référence officielle est faite à l'islam comme religion d'État ou religion du Chef de l'État, bref comme élément constitutif de l'identité nationale et spiritualité dominante de la population, cela n'implique ni un alignement de l'État sur les seules normes religieuses, ni pour la population, un agencement des comportements en fonction des seuls principes religieux. En effet, si en monde musulman, la règle semble bien être la confessionnalité de l'État, il ne faut cependant pas rester prisonnier d'une lecture trop formelle des textes constitutifs. Ce serait négliger la pluralité des modes de positionnement des structures politiques et de leurs titulaires par rapport aux référents islamiques. La réalité sociale laisse apparaître en matière de comportements, une grande variété d'attitudes allant du "laïcisme anticlérical" d'un BOURGUIBA à la "religiosité indépendante" d'un NASSER ou d'un BOUMEDIENNE, en passant par la "dévotion conjoncturelle" d'un HAFEZ EL ASSAD ou d'un SADDAM HUSSEIN. De la même façon pour ce qui concerne l'ordre juridique, on peut observer une combinatoire de références explicites à l'islam, aux normes du droit musulman et de clairs emprunts à divers codes européens largement sécularisés. Ces différentes modalités de positionnement des institutions par rapport à la religion traduisent de facto une sécularisation implicite de ces sociétés musulmanes dans le sens où tout ce qui relève de l'action politique et institutionnelle se fait selon des modes proprement séculiers, que ce soit sous l'angle d'une idéologie précise (socialisme, libéralisme, nationalisme...) ou plus communément sous l'angle d'un vague pragmatisme.

Parallèlement à cette sécularisation implicite que connaissent les sociétés musulmanes, l'étude que nous avons entreprise à l'échelle du Maghreb tend à montrer à côté de la montée de "l'islam politique" l'émergence, principalement en Tunisie et en Algérie, d'un discours nettement séculariste voir laïciste.

Cette aspiration à une sécularisation institutionnelle, empruntant le créneau de la défense des droits de l'Homme (Tunisie) ou se concentrant plutôt autour de la question identitaire et de la défense d'un pluralisme culturel (Algérie), apparaît bien comme l'un des effets indirects de la poussée de l'islamisme.

A la différence du Machrek, la question de la religion et de l'Etat n'a pas fait l'objet d'un débat spécifique au sein des mouvements nationalistes maghrébins. Elle fut complètement évacuée lors des indépendances qui consacrèrent plutôt le monopole de l'Etat en matière religieuse, le recours à l'islam s'imposant comme mode de légitimation des orientations socio-politiques de divers régimes de la Tunisie "moderniste" à l'Algérie "socialiste". C'est en fait l'avancée politique de l'islamisme qui a contribué à rendre public ce débat sur l'Etat et la religion.

La montée en puissance des mouvements islamistes au Maghreb (poussée électorale du Front Islamique du Salut en Algérie, présence plus diffuse en Tunisie) et l'éventualité de leur accession au pouvoir a donc poussé nombre d'intellectuels et de militants politiques ou associatifs à poser ouvertement le problème.

En Tunisie, l'intelligentsia "laïque", longtemps anesthésiée tant par les réformes modernistes de BOURGUIBA que par le monolithisme idéologique dominant, a été contrainte d'entrer dans un débat jusqu'alors sinon occulté du moins refoulé, à mesure que le système se "libérait" et que s'affirmait l'opposition islamiste (Mouvement de la Tendance Islamique puis En-Nahdha).

En Algérie, au lendemain de la victoire du FIS aux élections de juin 1990, c'est aussi la question des relations de l'islam et de l'Etat qui s'est peu à peu imposée à l'ensemble de la classe politique.

Des formations politiques comme le Rassemblement pour la Culture et la Démocratie (RCD) ou le Front des Forces Socialistes (FFS) ont ainsi réclamé que soit établie une claire séparation du religieux et du politique : le RCD n'hésitant pas à parler de "laïcité" (laïkiya) là où d'autres partis évoquent la formule de "l'Etat civil" moins connotée péjorativement.

Cette attente en terme de sécularisation institutionnelle, liée au fait islamiste, semble encore trop embryonnaire pour être porteuse d'une véritable alternative.

Elle semble à l'heure actuelle se réduire à une "laïcité négative qui sait ce qu'elle ne veut pas, mais ne parvient pas à s'unir autour d'un objectif positif" selon les termes de l'écrivain égyptien Fouad ZAKARYA.

AMRI Nelly et Laroussi. - *Les Femmes soufies ou la passion de Dieu*. - St-Jean-de-Braye : Dangles, 1992. - 242 p.



Ce livre-témoignage restitue, à travers la parole traduite de femmes soufies, l'univers de la mystique musulmane. Un univers au féminin où l'agir est guidé par une pensée ascétique, détachée du monde matériel et entièrement pénétrée par l'amour du créateur.

La première partie situe historiquement le phénomène du *tasawwaf* (11^{ème} siècle de l'hégire) et la place des femmes soufies dans la mémoire musulmane.

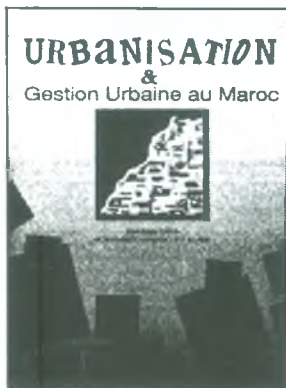
La seconde partie est une traduction de notices biographiques de femmes soufies d'après AL-MUNAWI, savant *shafi'ite* du X^{ème} siècle de l'hégire.

La troisième partie est consacrée au soufisme et à la *Res islamica*. Laroussi AMRI introduit à une sociologie de la littérature soufie où alternent le merveilleux et le quotidien ainsi que la dramaturgie et l'esthétique.

La conclusion aborde le thème de la sémiotique de la gratuité, ce socle anthropologique qui fonde l'amour dans le message coranique et dans la vocation mystique.

En somme, l'ouvrage est une invitation au voyage dans un univers où l'on découvre que le ravissement de la parole n'a d'égal que la passion du coeur animant ces saintes de l'Islam.

BAHI Hassan et HAMDOUNI ALAMI Mohamed. - *Urbanisation et gestion urbaine au Maroc*. - Rabat : Imprimerie Toumi, 1992. - 167 pages.



Les modalités de la gestion urbaine au Maroc et les changements fréquents qu'elle a connus constituent l'objet de cet ouvrage. L'urbanisation massive revêt deux formes : l'une réglementaire, caractéristique des centre-villes, l'autre sous forme d'habitat populaire et d'extensions clandestines pose la question de sa maîtrise et par conséquent des structures Institutionnelles. Pression démographique et inadéquation des marchés immobiliers expliquent l'extension urbaine clandestine. La décentralisation, consacrée par la Charte Communale de 1976 qui délègue aux corps élus des communes urbaines d'importants pouvoirs en matière de gestion urbaine, reste toutefois limitée par une tutelle excessive des appareils de l'Etat notamment du ministère de l'intérieur et de l'habitat. Les découpages administratifs effectués récemment à Casablanca et en passe d'être étendus au reste du pays amenuisent les prérogatives des corps municipaux et leur confère un rôle mineur. En marge de ce dispositif de la planification urbaine, le département de l'habitat et les organismes qui lui sont liés jouent un rôle non négligeable dans le développement urbain.

Un échantillon de cinq municipalités révèle les défaillances d'un système encore marqué par la centralité, la faiblesse notable des équipements éducatifs et de santé où les réalisations sont inférieures de moitié aux besoins du pays. De ce fait, les interventions des autorités pour remédier à l'habitat insalubre ont une portée limitée.

D'autres écueils dans la gestion urbaine sont soulignés : lenteur des études et procédures d'homologation des plans d'aménagement, absence de planning de réalisation et de budgets prévisionnels les accompagnant, etc. L'extension des périmètres urbains visant l'intégration des zones d'habitat clandestin n'ont souvent pour effet que l'apparition de nouvelles zones de constructions clandestines et les solutions arbitraires ont montré leur inefficience : aux constructions clandestines développées horizontalement se substituent les bidonvilles sur les toits.

Les auteurs appellent à une réflexion pluridisciplinaire autour du thème de la ville et à des investigations plus fines pour aboutir à une connaissance plus approfondie des espaces urbains.

BENDOUROU Omar. - *La Crise de la démocratie en Algérie*. - Oujda : Edition orientale, 1992. - 222 p.

TRIDI Rachid. - *L'Algérie en quelques maux. Autopsie d'une anomie*. - Paris : L'Harmattan, Histoire et perspectives méditerranéennes, 1992. - 280 p.



L'évolution de l'Algérie depuis octobre 1988 connaît une accélération très nette qui invite à réfléchir à sa situation actuelle et à son histoire immédiate. Deux ouvrages récents s'attachent à décrire, sur des modes et à partir de points de vue très différents, cette Algérie en crise.

Omar BENDOUROU est un juriste marocain qui s'attache à analyser l'évolution politique de l'Algérie depuis la promulgation de la nouvelle constitution le 28 février 1989 jusqu'aux élections législatives de 1991 et la proclamation de l'état d'urgence. L'analyse méthodique de la constitution et de son application permet de comprendre le rôle important de certains acteurs de la vie politique algérienne, en particulier les partis et l'armée, ainsi que d'une institution comme le conseil constitutionnel dont le fonctionnement et l'action au cours des deux dernières années font l'objet d'une étude attentive. Cela amène l'auteur à se demander si le processus démocratique enclenché à la suite des émeutes de 1988 n'aurait pas pu se poursuivre et résoudre la crise que traverse le pays aujourd'hui.



Le livre de Rachid TRIDI se présente comme un dictionnaire. Il fait un bilan des trente années écoulées depuis l'indépendance autour de quelques quarante-six mots-clés représentatifs des "maux" dont souffrirait, selon l'auteur, l'Algérie d'aujourd'hui. Rachid TRIDI se présente comme faisant partie de cette intelligentsia algérienne qui vit (et subit) le système de l'intérieur. Il affirme volontiers sa subjectivité, dans le choix des entrées comme dans le traitement des sujets. D'"absentéisme" à "verbalisme", en passant par "bureaucratie", "crise du logement", "malenseignement" ou encore "tartufferie", l'autopsie de Rachid TRIDI est avant tout un constat de faillite, prenant appui sur des cas concrets, proches des réalités du pays. Mais au-delà de la dénonciation d'une situation, ce dictionnaire cherche à expliquer certains phénomènes et à proposer des solutions pour l'avenir.

CERES (Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales) et C.E.E. (Communauté Economique Européenne). - *Analyse des mouvements migratoires dans le sud et le sud-est du Bassin méditerranéen en direction de la C.E.E., le cas de la Tunisie*, Tunis : CERES, 1992. - 252 pages.



Ce rapport rend compte de la structure de l'émigration tunisienne, de sa typologie, de son évolution et de ses causes. Il analyse les aspects démographiques et macro-économiques ainsi que les retombées spatiales de l'émigration. Les données ont été collectées à partir de différentes études élaborées depuis plus de vingt ans et auprès d'organismes concernés par l'émigration tels que l'Office des Travailleurs à l'Etranger, la Banque Centrale, les organismes d'épargne, etc. Cette compilation de documents a été accompagnée d'une enquête de terrain dont l'objectif est d'analyser les effets de l'émigration à une échelle micro : évaluation de l'expérience migratoire au niveau des migrants, leurs familles et des non-migrants. Sur le plan géographique, certaines régions se distinguent par une émigration particulièrement intense : région de Bizerte, de Tataouine au sud-est, zone frontalière ouest, etc. Cinq foyers se révèlent fortement émetteurs de migrants, ils sont par ordre d'importance : Tunis, Nefzaoua, Sfax, Mahdia et Médenine. Soupape de sécurité ou solution provisoire aux problèmes endémiques du chômage, du sous emploi et de la faiblesse des revenus, l'émigration s'est progressivement imposée comme une composante de l'économie tunisienne. Culminant au milieu des années 1960, elle est la conséquence d'une politique économique de "collectivisation forcée" et d'exclusion des masses paysannes et urbaines qui a eu pour effet l'accroissement du nombre de candidats à l'exode et à l'émigration. La France et l'Italie sont les principaux foyers d'attraction. La Libye a

constitué entre 1974 et 1980 une autre destination avant une orientation des flux migratoires vers les pays du Golfe.

Aujourd'hui, l'émigration fait partie des composantes indispensables à la compréhension des mécanismes de l'économie du pays. Touchant plus de 12% de la population active, elle est à l'origine d'importants transferts de devises qui alimentent l'économie et explique l'amélioration des conditions de vie dans des régions entières. Les impacts du phénomène revêtent aussi un aspect culturel et expliquent les changements dans les modèles de consommation et les modes de vie. Plusieurs localités ayant connu une extension immobilière importante le doivent à l'épargne alimentée par l'émigration.

COURBAGE Youssef, FARGUES Philippe. - Chrétiens et juifs dans l'Islam arabe et turc. - Paris : Fayard, 1992. - 345 p.

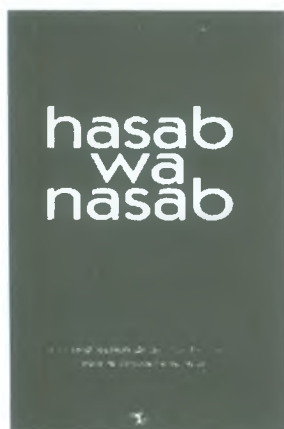


Dans cet ouvrage de synthèse, Youssef COURBAGE et Philippe FARGUES proposent de retracer les grandes lignes de l'histoire des minorités chrétiennes et juives en Orient depuis l'apparition de l'islam jusqu'à l'époque contemporaine. Les auteurs cherchent à apprécier l'importance démographique des chrétiens et des juifs au sein du *Dar al Islam* sur cette longue période et à comprendre comment l'islam a peu à peu emporté l'adhésion des populations qui lui sont aujourd'hui acquises. Ils recensent trois mécanismes à l'origine de la propagation de l'islam, qui oeuvrèrent de manière différenciée selon les époques et les lieux.

Les conversions qui s'étalèrent au cours du premier millénaire de l'hégire se firent au gré d'opportunités, et notamment dans le but d'échapper à la *jizya*, l'impôt de capitation perçu sur les non-musulmans. Les mariages mixtes, dans la mesure où les fruits de telles unions bénéficient à l'islam, puis depuis le début du XXème siècle la démographie différentielle des communautés, ont été les facteurs déterminants du développement de l'islam par rapport aux autres religions. La violence est généralement absente des relations entre l'islam et les gens du livre même si chaque confrontation avec l'Occident chrétien a abouti à un repli de ces minorités religieuses. Ce n'est qu'au début de ce siècle que se produisirent des déportations et des massacres à l'encontre d'une population chrétienne. Ces exactions furent commises dans la Turquie moderne naissante où les chrétiens étaient accoutumés à une longue tradition d'autonomie sous le régime des millets.

Si les minorités religieuses ont aujourd'hui pratiquement disparu de Turquie, la longue histoire des chrétiens en Orient montre, selon les auteurs, qu'au déclin peut succéder une période plus favorable, ainsi le repli de ces populations dans les jeunes nations de l'Orient arabe pourrait n'être que temporaire.

HASSAB WA NASSAB. Parenté, alliance et patrimoine en Tunisie. - sous la direction de Sophie FERCHIOU. - Paris : C.N.R.S., 1992. - 319 p.



Traitant de la parenté par filiation et alliance (*nassab*) et du patrimoine (*hassab*) dans la société tunisoise, cette recherche collective de type pluridisciplinaire se base sur un fonds d'archives de 5000 dossiers de *habous*. Elle se compose de trois grandes parties : la première brosse un cadre général d'ordre historique, juridique et anthropologique ; la seconde traite du profil des familles (*'aylat*) et du système de parenté qui les régit ; la troisième partie analyse la circulation des biens patrimoniaux.

L'historien Mohamed Hédi CHERIF ouvre les études avec une contribution sur le Tunis du XVIIIè siècle à 1956. Mohamed El Aziz BEN ACHOUR présente deux articles : l'un traite de l'institution juridique du *habous* ou du *waqf* et de la pratique tunisoise et le second présente les *'aylat* du corpus (19 familles : 2000 personnes) d'un point de vue historique.

Après avoir introduit l'ensemble des contributions, Sophie FERCHIOU aborde le

problème des structures de parenté et d'alliance d'une société arabe à partir des *'aylat* de Tunis puis, dans un second article, lie la circulation des biens à la circulation des sexes.

Khédija CHERIF traite de la mobilité sociale des familles tunisoises et Sami BERGAOUI réfléchit sur le fait de céder un bien : acte économique ou geste symbolique.

Abdelhamid HENIA analyse les rapports entre la circulation des biens et les liens de parenté à Tunis du XVII^e au début du XX^e siècle. Enfin, Leila BLILI-BEN TEMIME se demande si la pratique du *habous* est un fait de structure ou un fait de conjoncture.

Toutes ces contributions se sont basées sur l'exploitation des fichiers généalogiques, des fichiers dévolutaires et de transmission *habous* ainsi que du fichier historique qui figurent en annexe de l'ouvrage juste avant la bibliographie historique, anthropologique et sociologique relative au thème de la parenté et de l'alliance dans les sociétés arabes.

KILANI Mondher. - *La construction de la mémoire.* - Genève : Labor et Fides, 1992. - 317 p.



Ce tableau anthropologique de la société oasienne d'El-Ksar de Gafsa met en évidence les stratégies rhétoriques adoptées par les lignages en vue d'inscrire l'universel dans leur histoire locale. Par le biais de la généalogie, de la sainteté et de la trace écrite, les oasiens inventent une identité à structure narrative mythico-historique. Le modèle lignager qui a pour fonction essentielle le classement des individus et des groupes à l'intérieur de l'espace social apparaît comme un langage dont la manipulation rend possible tous les jeux de la mémoire et de l'oubli.

Mondher KILANI analyse tour à tour les signes de l'Histoire, le mythe d'origine d'El-Ksar, la mémoire généalogique, la *zawia* en tant que lieu, lignage, fiction, document... et enfin l'Histoire au présent. C'est à ce niveau qu'il révèle au lecteur le sens de l'expérience partagée entre l'anthropologue et les acteurs sociaux étudiés.

L'intérêt de cet ouvrage n'est pas uniquement dans la reconstitution des enjeux de l'identité au village d'El-Ksar. Il est surtout dans le cheminement méthodologique qui a mené l'auteur à négocier sa relation avec les oasiens et à s'identifier à leur réalité passée et présente. Du coup, savoir oasien (savoir local) et savoir anthropologique (savoir global) permettent de raconter l'oasis en empruntant la voie commune de l'identité et de l'altérité.

LAHLOU-ALAOUI Zakia. - *D'Algésiras à Aix-les-Bains ou la guerre des mots.* - Rabat : Editions Okad, 1991. - tome 1, Corpus, 415 p. tome 2, La mise en jeu de la langue, 383 p.



Ce patient travail de recherche lexicographique et sociolinguistique sur les énoncés politiques de la période du protectorat français au Maroc veut montrer la permanence d'un discours nationaliste entre 1912 et 1956 et en détailler les cheminements.

Aux discours "résidentiels" et colonialistes répondaient argument contre argument et valeur pour valeur les discours chérifiens, nationalistes ou pro-nationalistes.

Le premier tome présente et restitue (dans la langue de l'analyse, le français) le volumineux corpus des allocutions, appels, brochures, mémorandums, déclarations, articles de presse... constitué afin d'établir les multiples rapports entre comportements verbaux et comportements politiques, disons autrement, entre modalités d'expressions et antagonismes sociaux.

Il forme une appréciable recension de textes oubliés ou désormais

difficilement accessibles (comme certains tracts du Parti Communiste Marocain ou certaines correspondances protocolaires).

Le second développe par le menu toutes les phases d'une science du langage polémique en acte et en contexte. Attentif au sens manifeste et aux sous-entendus (ainsi les confusions diplomatiques des notions de sultanat et de protectorat) il explore dans une double perspective historique et argumentative les mécaniques de la conviction et de la persuasion. A l'aide des instruments de la rhétorique gréco-latine, parfois relayés par ceux de la linguistique contemporaine, Zakia LAHLOU-ALAOUI parcourt les figures et les enchaînements sur un demi-siècle d'un dialogue aux interlocuteurs multiples : par-delà l'évolution du lexique ou des thématiques, ce sont les mêmes dispositifs qui sont mis en oeuvre et les discours chérifiens comme les discours "résidentiels" travaillent à être adaptés aux circonstances et à s'approprier un auditoire.

LA SPECIFICITE DU MAGHREB ARABE. - sous la direction de Mohamed BENNOUNA - Casablanca : Fondation du Roi Abdul-Aziz Al Saoud, 1992. - 197 p. (Actes du colloque organisé par la F.R.A. les 6 et 7 décembre 1990)



Plutôt que de traiter directement des problèmes que soulève l'intégration de l'entité maghrébine et des aspects "sectoriels" de sa réalisation, les organisateurs de ce colloque ont opté pour un travail théorique jugé "indispensable aux processus de construction régionale". De cette réflexion collective sur la spécificité du Maghreb arabe ont été retenues les contributions d'auteurs maghrébins et français, classées selon quatre thèmes principaux : penser le Maghreb - la civilisation maghrébine - le Maghreb, continuité ou rupture - le Maghreb face aux attractions extérieures. Sur cette base se sont organisés des débats, intégrés dans la publication.

Au-delà des approches particulières, creusant l'analyse du regard extérieur - la production scientifique occidentale (Michel CAMAU, Jean-Claude VATIN) - ou mesurant les affirmations du sujet (Abdesselam CHEDDADI, Abdelkebir KHATIBI), le colloque met en relief trois idées-forces :

- la nécessité de dégager les caractères, propres ou partagés par le Maghreb avec d'autres entités, qui asseoient la spécificité de celui-ci. Ceci afin d'orienter durablement les constructions politiques.
- la responsabilité - donc la légitimité - des intellectuels à qui incombe le devoir d'exercer un examen critique de ce qui est refoulé ou constitue "l'impensé" quotidien et "l'Impensé" savant (Mohamed ARKOUN, Abdellah HAMMOUDI). A eux et à la recherche en sciences sociales de traiter les héritages (Yadh BEN ACHOUR, Slimane CHIKH, Michel JOBERT) et d'évaluer les conjonctures (Abdellatif BENACHENHOU, Habib EL MALKI).
- l'importance d'une relation réfléchie avec l'Autre dont le regard, forgé par la raison, "a appris à interroger la tradition, à la théoriser comme enjeu".

VALENSI Lucette. - *Fables de la mémoire. La glorieuse bataille des trois rois.* - Paris : Seuil, L'Univers Historique, 1992. - 280 p.



L'historien qui se penche sur un évènement à partir de sources multiples constate inmanquablement une discordance des mémoires individuelles et collectives. Comment se forme une mémoire collective, une conscience historique ? C'est à cette interrogation que Lucette VALENSI répond, en centrant son étude sur la Bataille de l'oued el-Makhazin, dite aussi bataille des trois rois (4 août 1578), un évènement marquant et décisif pour le Maroc et surtout le Portugal, qui en sortit vaincu et durablement diminué. De ce moment de l'histoire politique, diplomatique et militaire méditerranéenne, que reste-t-il dans les mémoires et les imaginaires de part et d'autre ? Les modes de production et d'expression du souvenir sont multiples, du texte au rituel civique, en passant par l'iconographie, et aujourd'hui le cinéma. En suivant à la trace, chez les deux belligérants, le cheminement et les transformations de la mémoire qui se forme,

l'auteur montre la "décantation" des souvenirs, leur stylisation, et leur amplification. On y voit comment fonctionne le souvenir de cet événement, comment il se transmet, par qui et pour quoi, et dans quels sens peuvent être interprétées les transformations qu'il subit. Les usages sociaux de la mémoire sont alors mis en valeur. La construction du discours mémorable se fait autonome et selon deux logiques distinctes, dans (et pour) chacune des deux sociétés. En cherchant en particulier à comprendre comment se transmettent les marques pénibles de la défaite côté portugais, Lucette VALENSI suit le passage de la bataille de l'action au mythe : d'abord le silence, puis la reconstruction par négation de la défaite, enfin développement d'un mythe national porteur d'espoir, le "sébastianisme".

Etude sur la mémoire, cette recherche est aussi une réflexion sur le métier d'historien, confronté quotidiennement à ces "fables de la mémoire".

VATIKIOTIS P. J. - *L'Islam et l'Etat*. - Paris : Gallimard, 1992. - 193 p. - (Première traduction de l'anglais : *Islam and the state*, Croom Helm Ltd, 1987).



Devant le développement des mouvements identitaires islamiques dits militants ou radicaux, P. J. Vatikiotis propose une analyse de la permanence, au sein des sociétés musulmanes, de l'attachement à la tradition religieuse, et cherche à en évaluer les implications politiques. Ainsi entreprend-il l'étude des "contradictions persistantes" qu'il note "dans le comportement politique des musulmans à l'égard de l'Etat-Nation, hors et au-delà de lui" (p. 18).

L'approche de son livre se fonde sur l'examen d'idées propres à l'islam en matière d'organisation politique, conceptions qu'il confronte à des expériences historiques choisies pour l'essentiel au Proche-Orient. L'auteur tente d'établir ce qui fonde à ses yeux l'opposition de l'islam au nationalisme et peut expliquer le refus ostensible "par les musulmans du concept importé d'Etat-Nation territorial", auquel ils opposent communément leur adhésion à une communauté de foi plus vaste : celle de l'*Umma*.

Dans cette perspective, deux questions méritent selon lui d'être traitées en priorité : "le système de l'Etat-Nation peut-il répondre aux exigences politico-religieuses de l'islam ?" ; à l'inverse, "un régime islamique est-il à même de créer une société nouvelle (...) capable d'affronter les problèmes du modernisme ?".

Critique à l'égard des réalisations du laïcisme dans les pays islamiques, sceptique également sur son avenir, P. J. Vatikiotis se montre plus encore inquiet des implications de "l'islam radical" en matière de pluralisme politique et religieux. Ici, son ambition est donc d'ouvrir un débat plus que d'avancer des perspectives, avec l'intention de placer ceux qu'il désigne comme les tenants de la doctrine islamique devant l'obligation de traiter de la modernité, non de l'évacuer ou de l'ignorer.

L'islamisme au Maghreb : La voix du Sud - BURGAT François - Traduction de Loren ZEKRI. Le Caire : Edition augmentée, Maison du Tiers-Monde, 1992 - 348 p.



فرنسوا بورجا - الاسلام السياسي : صوت الجنوب - ترجمة لورين زكري - القاهرة : دار العالم الثالث ، 1992 - 348 صفحة .

يؤكد الكاتب في التنبيه ان كتابه هذا ليس مجرد ترجمة لمؤلفه الاصيل الصادر باللغة الفرنسية سنة 1979 ولكنه "اشبه ما يكون بمؤلف جديد" ذلك انه ضمنه معلومات جديدة حسب تطورات الواقع السياسي الحالي كما اضاف اليه اقتراحات تأخذ بعين الاعتبار انتقادات القراء العرب والفرنسيين لكتابه الاول .

بعد تقديم الكتاب من قبل الاستاذ حامد ابو زيد الذي أكد على اهمية المحتوى وبرز اهم المحاور كما انتقد البعض من اطروحاته الفكرية ، يجد القارئ فضلا اولا مخصصا لمناقشة صعوبة التسمية ("الاصولية" "الاسلام السياسي" ، "الاخوان المسلمون" ، "التشدد السياسي") والعلاقة بين الاشكال المختلفة للاسلام. اما الفصل الثاني فهو مخصص لاسباب نشوء الاسلام السياسي في المجتمعات العربية بينما يناقش الفصل الثالث تطور هذه الظاهرة من الفضاء الديني (المسجد) الى الفضاء السياسي (الانتخابات) .

وفي الفصول الثلاثة الاخيرة ، يركز الكاتب تحليله على البلدان المغاربية مبرزا خصوصية الحركات الاسلامية في كل قطر ومعتمدا شهادات الزعماء الاسلاميين في علاقة بالتطورات الحاصلة على مستوى التركيبة الاجتماعية والتاريخية .

وختاما ، يجدد المؤلف اقتراضه القائم على فكرة ان القوى الاسلامية هي اليوم القوى المرشحة في مختلف البلدان العربية لتسلم السلطة السياسية . ان هذا الافتراض القابل للنقاش يعكس الجانب السجالي للكتاب على الرغم من اتعاك المؤلف غالبا منهج التحليل الاجتماعي - السياسي .

Le concept d'Histoire , Tome I : Les Mots et les Doctrines , Tome II : Les concepts et les fondements - LAROUJ Abdalrah - Beyrouth : Institut Culturel Arabe, 1992 - 430 p.



عبد الله العروي - مفهوم التاريخ - الجزء الأول : الالفاظ والمذاهب . الجزء الثاني : المفاهيم والأصول - بيروت : المركز الثقافي العربي ، 1992 - 430 صفحة .

يطرح هذا الكتاب قضايا التاريخ بمنهجياته وأصولياته ودور المؤرخ في المجتمع كما يوضح باسهاب المفاهيم والمصطلحات المستعملة في علم التاريخ والتي لازال يكتنفها الغموض كالوقائع التاريخية والاختيار . ويعرض الكاتب مهنة المؤرخ ومهمته التي تدور حول المحافظة وتوابعها من ترقيم وترتيب وهي في حد ذاتها ضرورة حيوية تحول دون التسيان والضياع . ويسبب هذا الدور الذي يلعبه المؤرخ في كل مجتمع ، لا يمكن فصل مفهوم التاريخ عن مفهوم الطبيعة فالتاريخ لا يهم المؤرخ وحده بل يهم المجتمع ككل .

من خلال نظريته للتأليف السابق والحالي يمكن ان نتساءل هل لدراسة الشواهد اتجاه محدد ؟ ان العلاقة واضحة بين التاريخ المكتوب وبنية المجتمع وكذلك بين دور المؤرخ ونظام الدولة ، فالتاريخيات تخضع لتأثيرات البيئة الاجتماعية والسياسية مثل استعارة المؤرخين في دول العالم الثالث للقبائل والاشكال الغربية . ويرى الكاتب هنا انه من الضروري ان يغادر دارسي التاريخ في بعض المجتمعات مستوى الحفظ والذكر كما لا يجب ان ينظر للتاريخ كشاهد على حاصل وانما كاشارة الى محتمل .

Les confréries soufies et la colonisation française en Tunisie - TULI Al-Ajil - Tunis : Editions de la faculté des lettres de la Manouba, 1992 - 264 p.



العجيلي التليلي - الطرق الصوفية والاستعمار الفرنسي بالبلاد التونسية - تونس : منشورات كلية الآداب ببنوية ، 1922 ، 264 صفحة .

يعالج هذا الكتاب مسألة الطرق في علاقتها بالاستعمار الفرنسي ويفتح المؤلف بحثه بتقديم لمحة عن التصوف في الاسلام والطرق الموجودة بالبلاد التونسية سواء منها الطرق الأصلية (القادرية ، التيجانية) أو الفرعية (الشاذلية ، الشاذلية ...) ثم يتعرض في الفصل الثاني الى السياسة الاستعمارية تجاه هذه الطرق مبينا تطورها من المراقبة الى الاحتواء والتفكير .

اما في الفصل الثالث فانه يكشف لنا مواقف الطرق من الاستعمار عند دخوله واستقراره ، تلك المواقف التي تميزت تارة بالمناهضة وتارة بالولاء . ويبرز المؤلف كذلك مواقف الطرق من الحركة الوطنية خلال الفترة الممتدة بين 1920 و 1930 .

وفي الفصل الرابع والآخر ، نجد تحليلا إضافيا لأسباب الداخلية والخارجية التي أدت تدريجيا الى ضعف الطرق في البلاد التونسية . ولقد اعتمد المؤلف في إنجاز بحثه - وهو رسالة جامعية لنيل شهادة المرحلة الثالثة - على وثائق الارشيف الموجودة في تونس وفي فرنسا .

BULLETIN D'ETUDES ORIENTALES *De la grammaire de l'arabe aux grammaires des arabes.*

Tome 43. - Année 1992 Numéro coordonné par Pierre LARCHER.

Cette parution œuvre à faire le point sur la situation sociolinguistique arabe, à définir les relations entre les dialectes et l'arabe standard, et à analyser certains points de la grammaire arabe. Elle a pour ambition, sans prétendre à l'exhaustivité, de permettre de mesurer le renouvellement des recherches des linguistes arabisants et leur contribution à la linguistique générale, rompant ainsi avec une tradition "isolationniste". Les deux premières contributions examinent les difficultés rencontrées par les chercheurs dans l'étude de la situation linguistique dans les pays arabes, ainsi que la pertinence des concepts qu'ils utilisent pour en rendre compte. Les deux articles suivants analysent, à la lumière de situations linguistiques particulières en Egypte et en Syrie, les rapports entre la langue parlée et la langue écrite. Les six dernières contributions proposent des études théoriques sur quelques uns des problèmes que pose la grammaire arabe en intégrant les acquis de la linguistique occidentale moderne.

Ont participé à ce numéro : Jean-Michel TARRIER, Jonathan OWENS et Raslan BANI YASIN, Amr Helmy IBRAHI, Yannick LEFRANC et Samir TAHHAN, Kees VERSTEEG, André ROMAN, Georges BOHAS, Pierre LARCHER, Abdelkader GONEGA, Everhard DITTERS.

▲ *Institut Français d'Etudes Arabes. B.P. 344 DAMAS. SYRIE.*

CAHIERS INTERSIGNES. *La Destruction.*

n°4-5. - automne 1992

Le conflit du Golfe, avec les débats passionnés qu'il a provoqués, a relancé les réflexions que la guerre froide dans sa phase terminale avait eu pour effet de faire oublier. Autour de ce numéro de la revue *Intersignes* sont réunis des écrivains et penseurs qui expriment, à leur manière, leur indignation à l'égard de la guerre en tant qu'oeuvre de destruction. Les textes proposés sont variés : articles, entretiens, nouvelles, poèmes. Centré sur la guerre du Golfe et ses implications diplomatiques et humaines, ce numéro élargit cependant sa problématique à la destruction et à la violence en général.

Au sommaire des articles de : Fethi BENSLAMA, Nouredine SAADI, Nadia TAZI, Réda BENSMAIA, Peter V. BRINKEMPER, Ernst TUGENDHAT, Naïma et Roland LAFFITTE, Kenan MAKIYA, M. Allal SINACEUR, Okba NATAHI, Abdelwahab MEDDEB, Mohamed ARKOUN, Emna BEL HAJ YAHIA, Abdallah LAROUI, Claude OLLIER, Paul VIRILIO, Leila SEBBAR, Alain JOUFFROY, Geneviève CLANCY, Nabil FARES, Jean-Pierre FAYE, NIFFARI, Jean-Luc NANCY.

▲ *CAHIERS INTERSIGNES- 71, rue du Cardinal Lemoine-75005 Paris.*

IBLA La présente livraison interroge la tradition dans ses aspects culinaires, architecturaux, folkloriques, religieux et historiques.

n°170. - 55e année, 2e semestre 1992
Souad REJEB livre les résultats d'une enquête d'opinion sur les lycéens et l'éducation. Il en ressort que la famille et l'école demeurent le principal objet d'investissement des enquêtés. Dorra MAHFOUDH étudie les rites alimentaires et matrimoniaux dans la société tunisienne. Elle montre comment ces rites mettent en évidence le corps et le symbolisme sexuel en continuant d'être l'expression du code social.

L'architecte Hédi BOUAITA s'intéresse à la tradition Hafside et à l'apport Turc dans la grande mosquée de Bizerte tant au niveau du site que du minaret et du cadre spatial intérieur. Il conclut à la non-altération de la tradition locale par les influences turques. André DUBUS propose des énigmes tunisiennes, recueillies dans les années quatre-vingts, sur des sujets religieux et des animaux. Ridha BOURKHIS étudie la connotation du corps dans l'oeuvre de Tahar BEN JELLOUN et dégage ses référents érotiques.

Les deux derniers articles -en Arabe- concernant l'un, le commerce des esclaves et l'autre le malikisme en *Ifriqya*.

Dans le premier, Tahar MANSOURI étudie les relations commerciales et diplomatiques entre l'Egypte des *mameluks* et l'empire byzantin. Le commerce de esclaves servait essentiellement à asseoir l'autorité des *mameluks* et à la défense de l'Islam. De la sorte, cette pratique permit une sorte d'équilibre de la force entre l'Egypte, les tribus *Dhahbites* et l'empire byzantin.

Dans le second article, Najmeddine HINTATI expose les raisons de l'évolution de la pensée malikite en Ifriqya et son adoption de l'*asha'risme* au Moyen - âge. Il en retient une raison religieuse - le *chiïsme* fatimide - et une raison politique - l'appui aux Abbassides.

▲ *Institut des Belles Lettres Arabes 12, rue Jamaâ EL-Haoua - 1008 Tunis*

MIGRATIONS / SOCIÉTÉ.

Vol. 4. Numéro 22-23,
juillet-octobre 1992

Ce numéro présente des contributions écrites dans le cadre d'un travail de recherche sur le thème des "intermédiaires culturels". Dans une première partie, Catherine WITHOL de WENDEN, Thierry FABRE, Jean-Robert HENRY, Nathalie BARBIER et Didier PAQUETTE tentent de définir le concept d'intermédiaire culturel et d'en circonscrire le champs. La deuxième partie constitue quant à elle un essai de mise en application du concept dans quelques situations spécifiques afin d'examiner les "lieux et les temps de la médiation". Ceux-ci sont nombreux car l'intermédiaire culturel n'est pas enfermé dans la limite d'un métier. Il émerge au sein d'une population dès que celle-ci peut reconnaître en lui "quelque chose de son rapport au monde".

Les champs étudiés sont : le mouvement associatif (Marie POINSOT, Said BOUAMAMA, Said BOUZIRI) ; les entreprises d'origine étrangère (Sophie BODY-GENDROT, Emmanuel MA MUNG, Abdelkader BELBAHRI) ; les médias (Mohamed CHAABAOUI, Alec HARGREAVES, Salah Eddine BARIKI, Mohamed CHERBAGI, Driss AL YAZAMI) ; l'expression artistique (Rachid MENDJELI, Djamel KELFAOUI) ; L'action politique (Vincent GEISSER, Jocelyne CESARI) ; les politiques institutionnelles (Alain SEKSIG, Claudine DUSSOLLIER).

▲ *Centre d'Information et d'Etudes sur les Migrations Internationales. 46 rue de Montreuil. 75011 PARIS.*

NAQD

n° 3. - juin-novembre 1992

Ce numéro est consacré au thème Etat, droit et société. Georges LABICA dans son article Sur l'idéologie de l'Etat-nation, fournit des éléments de réflexion sur l'idée moderne de nation et appelle à la défiance vis-à-vis des idéologies de l'Etat-nation.

A propos de L'enjeu de l'Etat démocratique Norbert LECHNER évoque la question de l'Etat et de sa restructuration en Amérique Latine. Hartmut ELSSENHANS analyse le désengagement de l'Etat dans les pays en développement et son repli au niveau de la gestion publique, la perte par les couches urbaines salariées de l'accès à l'importation de produits manufacturés ainsi que l'espoir pour les classes moyennes d'accéder aux privilèges des classes-Etat.

L'axe principal de l'article d'El-Hadi CHALABI est la construction de l'Etat algérien. Au cours de ce processus, l'armée qui n'a jamais été garante de démocratie et de liberté s'installe comme le sauveur. Le Front Islamique du Salut et les mouvements d'obédience islamistes dont l'idéologie est construite sur la négation de la liberté, rassemblent une majorité de ceux qui sont demandeurs de justice et de démocratie. Dans son deuxième article, El-Hadi CHALABI rend compte de l'ouvrage de Yadh BEN ACHOUR Politique, religion et droit dans le monde arabe et analyse le substrat de la crise politique qui touche le monde arabe.

Dans sa contribution Droit et Etat au Maroc, Abdallah SAAF se demande si l'Etat de droit n'est pas condamné à n'être qu'un produit spécifiquement occidental et s'il peut -hors du système capitaliste- développer un rapport déterminant avec le droit.

▲ *NAQD 67, boulevard Salah Bouakouir 16 000 Alger tel : 632 - 318*

1er-3 décembre TUNIS

Pêche côtière. Environnement

Séminaire Développement Régional du Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales.

3 décembre Paris

Le poids de l'impondérable dans la démarche sociologique : trompe l'oeil maghrébin

Intervention de Khalil ZAMITI. Séminaire de Psychologie sociale "Jean Stoetzel", Université Paris 5 - Sorbonne.

4 décembre TUNIS

Sages-femmes et pensée réformatrice au XX siècle en Tunisie

Troisièmes journées Aziza Othmana, organisées par l'Office national de la Population et de la Famille, l'Association des Sages Femmes et différents départements du Ministère de la Santé publique.

4 décembre PARIS

L'Europe et la Méditerranée après Maastricht

Colloque organisé par l'IMCOM (l'Institut Méditerranéen de la Communication) et la délégation parlementaire des Communautés européennes.

7-8 décembre SFAX

Technopoles et pépinières d'entreprises au service de l'économie

Premier colloque de l'Association pour l'Innovation et la Technologie.

9 décembre TUNIS

Histoires singulières, mémoires collectives : de l'usage des archives orales

Intervention de Lucette VALENSI à l'Institut Supérieur d'Histoire du Mouvement National - Unité d'archives orales.

10 décembre TUNIS

Société tribale : entre histoire et anthropologie

Intervention de Lucette VALENSI - Faculté de la Manouba.

11 décembre TUNIS

Les annales, une revue, un mouvement, un métier

Intervention de Lucette VALENSI - Faculté de la Manouba.

11-15 décembre TUNIS

Concertation sur la gestion plurielle de l'environnement et la démocratie en Afrique du Nord

Colloque international organisé par Enda inter-arabe (environnement et développement dans le monde arabe).

16 décembre PARIS

Guerres de religion, guerres civiles

1ère Journée d'un cycle consacré au thème "Le retour des nationalismes, au Maghreb, dans le Monde arabe et en Europe" et organisé par l'Institut Maghreb-Europe.

16 décembre TUNIS

Privatisation des terres domaniales : analyse d'une des formules adoptées, les lots de techniciens. Deux expériences, lotissements de Lebna (Cap Bon) et Djebel Mansour (gouvernorat de Zaghouan)

Conférence de Sabine CHENOUI (Institut National d'Agronomie de Tunis). Faculté des sciences humaines et sociales. Séminaire : Transformations actuelles des sociétés rurales du Maghreb.

16-18 décembre NAIROBI

African Urban Forum Towards an African Urban Research Agenda for the 1990's

Forum organisé par l'African Research Network for Urban Management (ARNUM). Le Maroc, l'Egypte et le Soudan comptent parmi les dix-sept pays africains concernés par ce programme de recherche.

17-18 décembre PARIS

Hommage à Charles-André Julien, un siècle d'histoire et de militantisme anticolonial

Colloque international organisé par l'Institut

de Documentation et d'Histoire pour l'Etude du Maghreb dans le cadre du DEA-Maghreb de la Sorbonne Nouvelle Paris 3.

7-10 janvier 1993 CARTHAGE

Du royaume de Grenade à l'avenir de la méditerranée

Beït El-Hikma, Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Permanente, institut du Monde Arabe, Groupe Analyses Monde Arabe et Musulman de Toulouse.

13 janvier SFAX

Les problèmes familiaux du Maghreb en émigration

Conférence de Camille LACOSTE-DUJARDIN au Centre Culturel Français.

14 janvier TUNIS

Quelques problèmes de méthodologie en littérature orale

Conférence de Camille LACOSTE-DUJARDIN à l'Institut du Mouvement National.

16 janvier TUNIS

Relations sociales et familiales dans les sociétés rurales

Conférence de Camille LACOSTE-DUJARDIN à la Faculté des sciences humaines et sociales de Tunis.

A
N
N
O
N
C
E
S

28-30 janvier CASABLANCA

La raison et la question des limites

Colloque organisé par la Fondation Abdul-Aziz Al Saoud pour les Etudes islamiques et les Sciences humaines en collaboration avec le Collège international de Philosophie .

29-30 janvier TUNIS

La mémoire

Colloque organisé par La société Orient Occident et la Faculté des sciences humaines et sociales de Tunis 1, 2, 3.

15-19 février TUNIS

6ème Conférence sur le Développement et l'Aménagement des Transports urbains (CODATU 6)

Conférence organisée par l'Association CODATU.

29-31 mars HAMMAMET

L'image de l'Autre

Colloque international organisé par l'Association arabe de Sociologie.

31 mars-1-2 avril LOME

les facteurs de performance de l'entreprise

Troisièmes journées scientifiques du Réseau Thématique de Recherche partagée de l'UREF (Université des Réseaux d'Expression Française).

Université du Bénin (Togo).

Avril TUNIS

Les transformations actuelles des sociétés rurales du Maghreb

Colloque organisé par le département de sociologie de la Faculté des sciences humaines et sociales.

15-17 avril MONASTIR

Sujet et citoyenneté

Colloque organisé par les Cahiers INTERSIGNES.

12-15 mai TORONTO

22ème Conférence de l'Association Canadienne des Etudes Africaines, University College, Université de Toronto.

I.N.A.U.

Institut National d'Aménagement Urbain

Directeur : Monsieur Abdellilah LAMKINSI

B. P. 6 215, Les Instituts - Rabat-Agdal (Maroc) - Tél (7) 77 17 02 - Fax 77 50 09

Cet institut a été créé en 1981 et conçu comme un établissement de formation doté d'un centre d'études et de recherches.

- Il assure une *formation d'enseignants* et de cadres spécialisés en aménagement et en urbanisme pour répondre aux besoins des ministères chargés de l'aménagement territorial dont ceux du ministère de l'intérieur et de l'habitat. Une trentaine d'enseignants de disciplines diverses (urbanistes, architectes, géographes, économistes, juristes, etc.) assurent cette formation.

- L'institut initie des *réflexions sur les problèmes de gestion des espaces urbains*. Cette tâche est confiée au C.E.R.A.U. (centre d'études et de recherches en aménagement et en urbanisme) qui constitue un des départements de l'institut et participe à la formation en assurant également des fonctions de bureau d'études.

Plusieurs études sous forme de mémoires ou de projets engagent les étudiants au sein de cellules de recherches axées sur les thèmes répondant aux préoccupations de l'administration et des collectivités locales. Parmi les études qui sont achevées ou en cours :

- Evaluation du projet de développement urbain de Rabat : Doum, Hajja, Maâdid.
- Etude urbaine de Tiflet.
- Etude urbaine de Bouznika.
- Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de Khémisset.
- Schéma d'armature rurale de la région économique Nord-Ouest, etc...

A.D.R.E.S.S.

Association pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales

Président : Monsieur Hamid Aït AMARA

4, rue Ahmed Affroun - (ex Tilloy) - Alger - Tél (02) 74 36 03

Il s'agit d'une *association nationale* qui regroupe des chercheurs des principales universités algériennes et se propose de fournir un appui matériel et scientifique aux recherches en sciences sociales par la participation à leur promotion : organisation de rencontres scientifiques, séminaires et colloques, publication des résultats de la recherche, organisation et animation d'un réseau de chercheurs.

Son programme s'articule autour de trois axes majeurs :

- Développement économique et social ; ce thème privilégie l'analyse des politiques économiques et sociales, les modèles de développement et l'insertion à l'économie régionale et internationale.
- Analyse de l'espace urbain en mettant l'accent sur les demandes sociales et l'offre d'infrastructure socio-économique urbaine, la gestion de l'espace urbain et la culture néo-citadine ainsi, que les rapports sociaux.
- Initiation de recherches sur les femmes et leur émancipation notamment leur accès à la scolarité, à l'emploi, à la formation professionnelle ainsi que sur le thème des représentations sociales de la femme.

**SEMINAIRE ANNUEL
DE RECHERCHE
IRMC/BEIT EL HIKMA**

Espace de recherches et d'accès à la recherche, le séminaire s'adresse à l'ensemble des spécialistes des sciences sociales et historiques et entend contribuer au croisement des savoirs disciplinaires et des expériences de terrain. Deux séances sont programmées en janvier 1993.

15 janvier

Sophie Ferchiou

Rétorique du regard : l'anthropologie visuelle.

29 janvier

Mohamed Hédi Cherif

L'histoire économique entre interdisciplinarité, pluridisciplinarité et indisciplin.

**TABLE RONDE
DE L'IRMC**

22 janvier

Gilbert GRANGUILLAUME - Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

Rencontre-débat autour de : *Mythes et récits d'origine*

(Peuples Méditerranéens, n° 56-57, 1992).

**APPEL A
CONTRIBUTION**

L'I.T.A.A.U. (Institut Technologique d'Art, d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis) organise une rencontre internationale sur le thème :

Mutations socio-culturelles et réformes universitaires.

Au mois de mai 1993 à Tunis

Contacteur : M. Moncef BEN SLIMANE

I.T.A.A.U.

Route de l'Armée Nationale

1005 El-Omrane - TUNIS.

S O M M A I R E

THEME

Les migrations maghrébines
en Espagne
Barbabé LOPEZ GARCIA

ETAT DE... REVUES
DU MAGHREB
Revue du Maroc

RECHERCHES EN COURS
Islam et laïcité
Franck FREGOSI

VIENT DE PARAÎTRE

REVUES

CALENDRIER SCIENTIFIQUE

المحتويات

المبحث
الهجرة المغربية إلى أسبانيا
برنابي لوبيز قارسيا

المجلات

بحوث بصدد الإنجاز
الإسلام والعلمانية
فرنك فريغوزي

جوانب المسألة
المجلات في المغرب العربي
مجلات من المغرب

آخر ما صدر

البرنامج العلمية

Correspondances

Institut de Recherche
sur le Maghreb Contemporain
20, rue Mohamed Ali Tahar,
Mutuelleville - 1002 Tunis
Téléphone : (1) 796-722
Fax: (1) 797-376